



Processus de sélection Gymnastique Artistique féminine FOJE

Maribor (SLO), du 22 juillet au 30 juillet 2023

Format de la compétition :

- Concours CI (26 juillet 2023) qualificatif pour le concours Mixed Team Final (27 juillet 2023) - CIII (28 et 29 juillet 2023) et résultats CII et CIV
- Une équipe composée de 3 gymnastes : format 3/3/2

Objectifs :

- Préparation au collectif senior
- Top 5 par équipe
- 2 gymnastes pour le CII
- 2 finales par appareil.

Stratégie FOJE :

- Déterminer la meilleure équipe composée de 3 gymnastes, avec le meilleur potentiel par équipe et de finales par agrès.
- Déterminer deux remplaçantes à minima qui poursuivront la préparation avec les titulaires jusqu'au départ de la délégation.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiables possible (régularité de la performance individuelle).

Modalités de sélection et compétitions de référence :

Première étape : Constituer un collectif de préparation de 6 gymnastes qui participera au Match U15 qui se déroulera le 01 juillet 2023 à Epernay.

1. 4 gymnastes au maximum seront sélectionnées sous condition d'avoir réalisé un minimum de 49,5 points sur les CF Elite.
2. Compléter l'équipe avec 2 gymnastes maximum,
 - pour permettre de constituer la meilleure équipe avec le meilleur potentiel,
 - en prenant en compte d'éventuelles finales en individuelles par agrès des championnats de France Elite en respectant les minimas ci-dessous fixés en rouge. (Cumuler ND et NF) sous réserve d'avoir présenté 3 agrès minimum :

Minimas fixés (cumuler ND et NE)

SAUT	2 sauts de ND min. 4 pts. / Moyenne NF 12,5 pts
BARRES	ND 4,8 pts / NF 12,6 pts
POUTRE	ND 5,0 pts / NF 12,8 pts
SOL	ND 4,6 pts / NF 12,4 pts

3. Si les critères de sélection ne sont pas atteints, la direction technique nationale est autorisée à sélectionner une ou plusieurs gymnastes en capacité de répondre aux objectifs fixés.

Seconde étape : Sélectionner 3 gymnastes titulaires et à minima 2 réserves selon les critères établis par ordre hiérarchique

Toutes les notes des prestations réalisées lors des CF Elite (C2 et C3) et du Match U15 seront prises en compte pour la sélection des gymnastes.

Sélectionner 3 gymnastes titulaires (pour un format de 3/3/2).

- 1- 3 gymnastes au maximum seront sélectionnées à l'issue du match U15 sous condition d'avoir réalisé un minimum de 50,5 points sur le match U15 **et/ou** le CF Elite.

- 2- 2 gymnastes au maximum seront sélectionnées à l'issue du match U15 sous condition d'avoir réalisé un minimum de **49,5 points** sur le match U15 **et/ou** le CF Elite.
- 3- Compléter l'équipe avec 1 à 3 gymnastes,
 - pour permettre de constituer la meilleure équipe avec le meilleur potentiel,
 - en prenant en compte d'éventuelles finales en individuelles par agrès en respectant les minimas ci-dessous fixés en rouge. (Cumuler ND **et** NF) sous réserve d'avoir présenté 3 agrès minimum :

Minimas fixés (cumuler ND et NE)

SAUT	2 sauts de ND min. 4 pts. / Moyenne NF 12,5 pts
BARRES	ND 4,8 pts / NF 12,6 pts
POUTRE	ND 5,0 pts / NF 12,8 pts
SOL	ND 4,6 pts / NF 12,4 pts

- 4- Compléter la délégation avec maximum 2 remplaçantes généralistes avec le meilleur potentiel en privilégiant l'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 3/3/2).
- 5- Si les critères de sélection ne sont pas atteints, la direction technique nationale est autorisée à soumettre à la validation de la commission nationale de sélection, une ou plusieurs gymnastes en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- 6- Si une gymnaste n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle elle a été sélectionnée la direction technique nationale est autorisée à soumettre à la validation de la commission nationale de sélection, une autre gymnaste en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- 7- La sélection ne sera confirmée qu'à la condition que le médecin fédéral atteste de l'état de santé de chaque gymnaste sélectionnée. Celui-ci devra être en corrélation avec les objectifs fixés et la préparation terminale. A défaut, la gymnaste ne sera pas retenue.
- 8- Le logiciel du sélectionneur sera utilisé comme outil d'aide à la décision.

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- 1) La régularité de la Note finale puis la Note de Départ.
- 2) Le potentiel de médaille où d'accès aux finales.
- 3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions passées et au respect du programme sportif déterminé par la DHN.

Commission de sélection de la Fédération : mardi 4 juillet 2023 de 13h30 à 14h30

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.

Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.



Le 07 / 06 / 2023
La Direction Technique Nationale